



**Rapport annuel 2018 Boutique de
droit de la Médina
Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018**

Février 2019



INTRODUCTION

Créée en 1974 par d'éminentes juristes du Sénégal, l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS) est une Association laïque, apolitique, à but non lucratif. Elle a en son sein des femmes de carrière juridique spécialisées dans divers domaines du droit.

Sa mission principale est :

- Participer à la protection des droits humains et plus particulièrement ceux des femmes et des enfants ;
- Diffuser le droit pour le rendre plus accessibles à tous ;
- Apporter une assistance juridique et judiciaire aux populations ;
- Faire formation et plaider sur les questions cruciales relatives aux droits des femmes ;
- Lutter contre toutes formes de discrimination et œuvrer à l'établissement de relations de genre égalitaire.

Pour bien réussir sa mission et rendre la justice accessible à tous, l'AJS en partenariat avec la Mairie de Médina a ouvert en 2008 la Boutique de droit de la Médina/Dakar qui est un centre de conseil et d'assistance judiciaire au profit des communautés.

Toujours, pour répondre à son objectif en 2010, en partenariat avec la Coopération Italienne, elle a aussi mis en place un Numéro vert : le **800 805 805** qui permet aux populations de l'ensemble des régions du Sénégal de bénéficier d'une assistance judiciaire.

Depuis avril 2017 la ligne est prise en charge par le projet « **Accès à la justice et parité sur le genre** » financé par l'**Union Européenne** et piloté par l'**Association**



des Juristes Sénégalaises (AJS) en collaboration avec l'ONG Village Pilote.

Depuis sa création, les activités de la Boutique ont eu un impact très positif dans la prise en charge des problèmes juridiques des populations, ce qui justifie le taux de fréquentation très élevé (voir statistiques).

I- GESTION ET FONCTIONNEMENT DE LA BOUTIQUE DE DROIT

La boutique de droit est ouverte du lundi au vendredi et deux formes de consultations y sont effectuées (des consultations en ligne à travers le numéro vert et des consultations physiques).

Les consultations sont assurées par une équipe composée de juristes formées en technique d'écoute et de counseling (tous titulaires au moins d'un master II en droit) qui travaille suivant un planning sous la supervision de la Coordinatrice qui tient régulièrement les rapports sur la gestion du numéro vert et des consultations physiques.

A- LE ROLE DE L'EQUIPE DES CONSULTANTES

Une fois la justiciable à la Boutique de droit, la consultante qui assure la permanence l'accueille, l'écoute et lui ouvre une fiche de consultation qui l'identifie par son prénom, son nom, son sexe, son âge, son adresse, son numéro de téléphone, sa situation professionnelle et le fait juridique objet de la consultation. En-dessous, la consultante indique la solution juridique appropriée à adopter.

En fonction du cas, la personne peut bénéficier d'un simple conseil ou se voir rédiger une plainte, une requête, une conclusion ou se voir commettre un avocat, un huissier ou être référé à un médecin pour l'établissement d'un certificat médical, à un psychologue en cas de traumatisme grâce au système en réseau AJS/CEGID/ASBEF.



Comme indiqué ci-dessus, la consultante peut aussi procéder à une médiation/conciliation le cas échéant.

Pour les consultations au numéro vert, pour chaque appel reçu, la consultante qui assure la permanence applique les mêmes procédés que la consultation physique à savoir : accueil, écoute, conseils, assistance judiciaire, suivi du dossier.

Le numéro vert permet aussi aux consultantes de l'AJS de rester en contact permanent avec les justiciables qui leur rendent compte du déroulement de leur procédure judiciaire, ce qui explique le nombre important de suivi de cas enregistrés. L'équipe de juristes donne toujours un traitement adapté à chaque cas porté à sa connaissance :

- Indication des voies et procédures à suivre pour obtenir un certificat de mariage, un extrait de naissance, une contribution aux charges du ménage d'un père de famille qui refuse d'entretenir sa famille ;
- Explication des deux formes de divorce à savoir le divorce par consentement mutuel et le divorce contentieux à une femme qui veut divorcer mais ne connaît pas la procédure et les conséquences qui en découlent ;
- Information sur les procédures pour porter plainte ;
- Conseils aux femmes répudiées afin de leur éviter de tomber sous le coup d'un abandon de domicile conjugal, ou d'un délit de bigamie ;
- Explication des prérogatives juridiques, des interdits, de la loi et des droits humains ;
- Information sur les procédures judiciaires et administratives ;
- Informations et conseils sur les procédés légaux d'accès à la terre ;
- Informations et conseils sur le contentieux foncier ;
- Informations sur le contentieux électoral et la parité.



Ainsi, toutes les branches du droit sont traitées : droit de la famille (état civil, successions, ...) droit foncier et immobilier, droit pénal, droit social, droit des obligations, etc.).

B- LA PRISE EN CHARGE DES JUSTICIABLES

Quatre (04) formes de prises en charge sont pratiquées à la Boutique de droit à savoir l'assistance judiciaire, l'assistance psychologique, l'assistance médicale et l'assistance pour l'hébergement d'urgence.

Mais la prise en charge des victimes s'effectue au cas par cas et selon les besoins et la situation du justiciable.

1- L'Assistance judiciaire

Concernant cette forme d'assistance, la personne est reçue à la Boutique et après le remplissage de la fiche de consultation et la proposition de la solution juridique à adopter, en fonction du cas, la personne peut se voir rédiger une plainte, une requête, une conclusion ou se voir commettre un avocat, un huissier dont les charges sont supportées par l'AJS (frais de plaidoirie, de procès-verbal et/ou autres frais y afférant).

A rappeler aussi, pour un meilleur suivi des dossiers auprès des tribunaux, l'AJS a signé des conventions de partenariats avec certains avocats et huissiers de justice.

2- L'Assistance psychologique

Les personnes souffrant de traumatisme ou de trouble psychologique, sont référées au Centre de Guidance Infantile de Dakar (CEGID), ONG œuvrant pour la promotion des droits et la protection de l'enfant dirigé par le Psychologue Serigne Mor Mbaye suivant un partenariat tripartite qui lie AJS, CEGID et ASBEF.



Ce partenariat fait suite à l'ampleur des abus sexuels envers les enfants au Sénégal et aux difficultés rendant leur accompagnement précaire, à cause des carences notées le plus souvent dans l'établissement et la délivrance des certificats médicaux et qui posent un problème de preuve pour le dossier judiciaire (manque d'harmonisation dans la rédaction, éléments médicaux peu clairs, non prise en compte de la dimension psychologique...). Ce qui est l'objet de nombreuses décisions de relaxe du fait du peu de fiabilité des pièces présentées à titre de preuve.

Le suivi psychologique constitue aussi une nécessité pour les victimes de viol suivi de grossesse. Pour les sauver d'un traumatisme et éviter que les enfants qui naissent de ces relations ne soient victimes d'infanticide ou de rejet (enfants mal aimés, maltraités, abandonnés). Les grossesses non désirées, en général, mettent en danger la vie, la santé, l'équilibre psychologique et le droit à l'éducation des fillettes et des adolescents.

3- L'Assistance médicale

Pour les soins médicaux et l'établissement de certificats médicaux la victime est référée à l'Association pour le Bien-être des Familles (ASBEF) dont l'objectif principal est d'offrir des services de santé de la reproduction (SSR) de qualité en privilégiant les groupes vulnérables en tenant compte de la dimension genre, toujours dans le cadre du partenariat tripartite qui lie AJS, CEGID et ASBEF.

4- L'Assistance pour l'hébergement d'urgence

Pour l'hébergement d'urgence nous sollicitons les services de la Maison Rose, Unis Vers Elles de Guédiawaye.



II- LES STATISTIQUES DES CONSULTATION

A- Statistiques des consultations physiques

A.1 Répartition des statistiques selon la catégorie juridique et la prise en charge

Pour l'année 2018 nous avons reçus **1.172** personnes dont **240** hommes et **932** femmes. Parmi ces personnes, **380** sont venues pour le suivi de leurs dossiers ouverts à la boutique et les **792** sont des nouveaux cas.

CATEGORIE JURIDIQUE	NOUVEAU CAS		SUIVI DE CAS		NBRE TOTAL N CAS	REQUETES	PLAINTES	CONCLUSION	MEDIATION	DECISIONS	REFERENCEMENT				PRISE EN CHARGE	
	H	F	H	F							MEDICAL	Autre Boutique	MAISON DE	PSYCHO	AVOCATS	HUISSIERS
Divorce	17	270	14	233	287	103	0	29	1	19	1		1	0	0	0
Séparation de corps	0	0	0		0					0	0			0	0	0
Violences conjugales	4	57	0	19	61	3							3			1
Inj.coups et blessure	0	2	0	4	2	0	2									
Défaut d'entretien	3	29	1	18	32	4	0	1	0				3			
Répudiation		15	0	3	15	1			1			1	1			
viol/inceste/detournement de mineure	1	14	0	12	15						1			2	2	
Harcelement sexuel		1			1											
Maltraitance enfant	1	1			2											
Mariage Précoce/Forcé					0											
Abandon de famille	0	7		1	7											
Abus sexuelles		1			1											
Garde d'enfant et pension alimentaire	6	41	3	13	47	4		1		3						
Abandon de domicile	4	0	1		4				1							
Régime matrimonial		1			1											
Etat civil	12	59	2	6	71	0							1			
Droit Foncier	3	6	1	1	9											
Succession	23	22	14	4	45	2							1			
Droit du travail	10	6		1	16											
Droit des assurances					0											
Droit des societes	2				2											
Droit commercial	1				1											
Droit des obligations	15	6	0	0	21	0										
Statut réfugié					0											
Droit bancaire	4		0		4											
Déclaration d'absence					0											
Divers	19	13	1		32											
droit immobilier	36	23	9	4	59	0			1				4			
Choix du domicile conjugal/ Résidence	2	3	2	2	5	1										
Régime matrimonial		1			1								1			
Bigamie		1			1											
Recherche/Indication de paternité	3	4			7								1			
Adoption	1	4	1	0	5	1										
Droit pénal (meurtre, abus de confiance, escroquerie)	20	18	4	6	38	0	3		1				1			
TG	187	605	53	327	792	119	5	31	5	22	2	1	17	2	2	1



A.2 Répartition des cas selon l'âge

CATEGORIE JURIDIQUE	Répartition selon l'âge					
	0 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 70
Divorce	0	0	76	122	67	22
Séparation de corps	0	0	0	0	0	0
Violences conjugales			16	18	16	11
Inj.coups et blessure			0			2
Défaut d'entretien	0		4	15	7	6
Répudiation			3	9	3	
viol/Inceste/détournement de mineure	3	10	1	1		
Harcèlement sexuel				1		
Maltraitance enfant	1	1				
Mariage Précoce/Forcé						
Abandon de famille			1	3	2	1
Abus sexuelles	1					
Garde d'enfant et pension alimentaire		1	12	21	9	4
Abandon de domicile			2		2	
Régime matrimonial					1	
Etat civil	1	6	20	22	13	9
Droit Foncier			2	2	1	4
Succession			0	5	11	29
Droit du travail			3	5	5	3
Droit des assurances						
Droit des sociétés			1	1		1

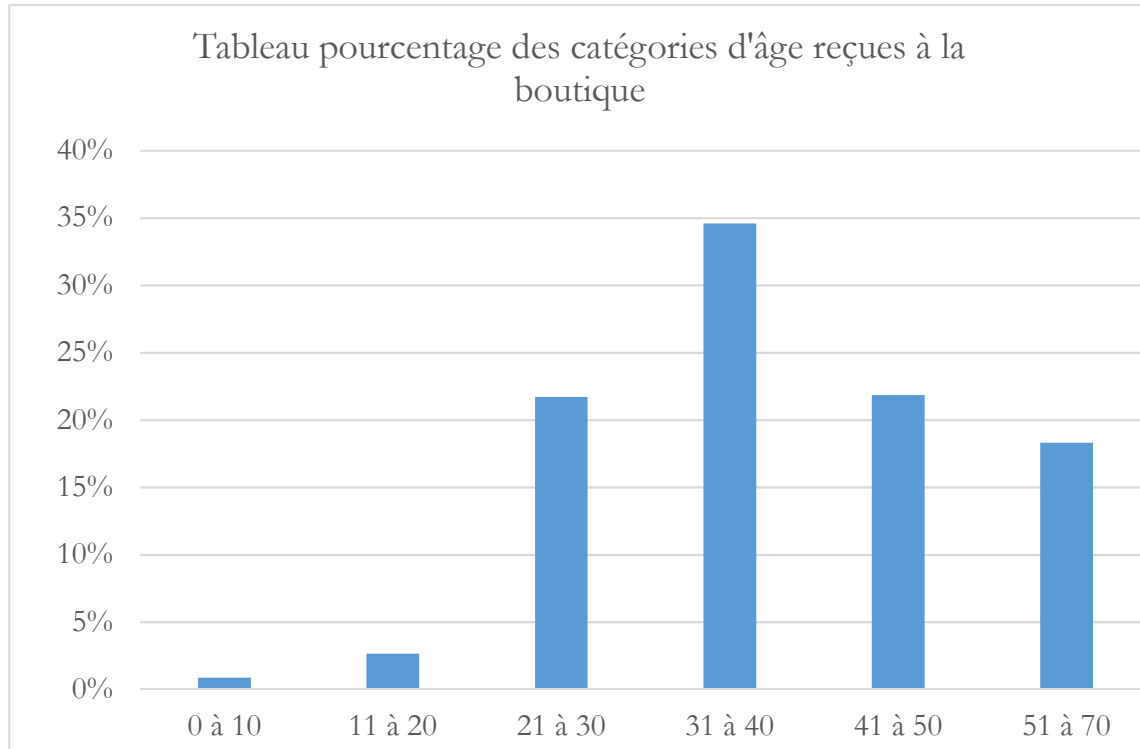


Union européenne

Droit des obligations			4	7	4	6
Statut réfugié						
Droit bancaire				1	2	1
Déclaration d'absence						
Divers		1	4	12	7	8
droit immobilier			11	14	12	22
Choix du domicile conjugal/ Résidence séparée				2	1	2
Régime matrimonial						1
Bigamie					1	
Recherche/Indication de paternité			5	1		1
Adoption		1	1	1	1	1
Droit pénal (meurtre, abus de confiance, escroquerie)	1	1	6	11	8	11
TG	7	21	172	274	173	145



Tableau des catégories d'âge fréquentant la boutique :



B-STATISTIQUES DES CONSULTATIONS DU NUMERO VERT

B-1- Répartition des appels selon la catégorie juridique

De Janvier à Décembre 2018, un total 1162 appels dont 738 nouveaux cas et 424 appels portant sur des suivis de dossiers ouverts à la boutique, ont été reçus sur la ligne verte.

CATEGORIE JURIDIQUE	NOUVEAU CAS		SUIVI DE CAS		NBRE TOTAL N CAS	AGE					T AGE
	H	F	H	F		10 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 70	
Divorce	25	152	3	266	177	1	64	71	26	15	177
Séparation de corps		3	0	4	3			2	1		3
Violences conjugales (Mauvais traitements)	5	40		10	45		11	17	11	6	45



Inj.coups et blessure	1	3		3	4	1		3			4
Défaut d'entretien	1	37	1	25	38	1	12	16	7	2	38
Répudiation	0	25		1	25	3	6	7	5	4	25
Viol	4	14	6	24	18	11	5	2			18
Maltraitance enfant	1	2			3	2	1				3
Mariage Précoce/Forcé	1	1			2	1	1				2
Abandon de famille		7		3	7		1	4		2	7
Pension alimentaire + Garde d'enfant	2	19	1	16	21		8	7	5	1	21
Abus sexuelles		1			1		1				1
Abandon de domicile	3	0	1		3		1		2	0	3
Etat civil	21	62	3	26	83	6	41	20	10	6	83
Adoption		2	2		2		2				2
Droit Foncier	11	9	6	2	20	2	5	2	7	4	20
Succession	8	10	1	1	18		3	6	5	4	18
Droit du travail	14	10	2		24		5	10	7	2	24
Droit pénal	9	16	1	2	25	4	9	5	6	1	25
Droit des assurances	2	1			3			2		1	3
Propriété intellectuelle	1				1		1				1
Droit des sociétés	1				1	0	0	1	0	0	1
Droit des obligations	7	3			10		3	3	4		10
Statut réfugié					0						0



Droit bancaire	2				2			2			2
Divers	54	118	3	5	172	7	53	57	35	20	172
lien matrimonial		1			1			1			1
Troubles du voisinage					0						0
Indication de paternité		6		1	6	1	2	2	1		6
droit maritime					0						0
droit immobilier	12	9		2	21	1	2	7	6	5	21
Bigamie		2			2				1	1	2
Choix du domicile conjugal/ Résidence séparée				3	0						0
TOTAL GENERAL	185	553	30	394	738	41	237	247	139	74	738

B-1- Répartition des appels selon les régions

REGIONS	LOCALITES	NOMBRE D'APPELS
Dakar	Dakar et banlieue	854
	Rufisque	63
	Mbambilor	15
	Sébikotane	20
	Bayakh	1
	Ndiakhirat	1
Thiès	Ville de Thiès	46
	Mbour	29
	Pout	2
	Mboro	1
	Diender	1
	Kayar	7
	Goudiane	1
	Tivaoune	3

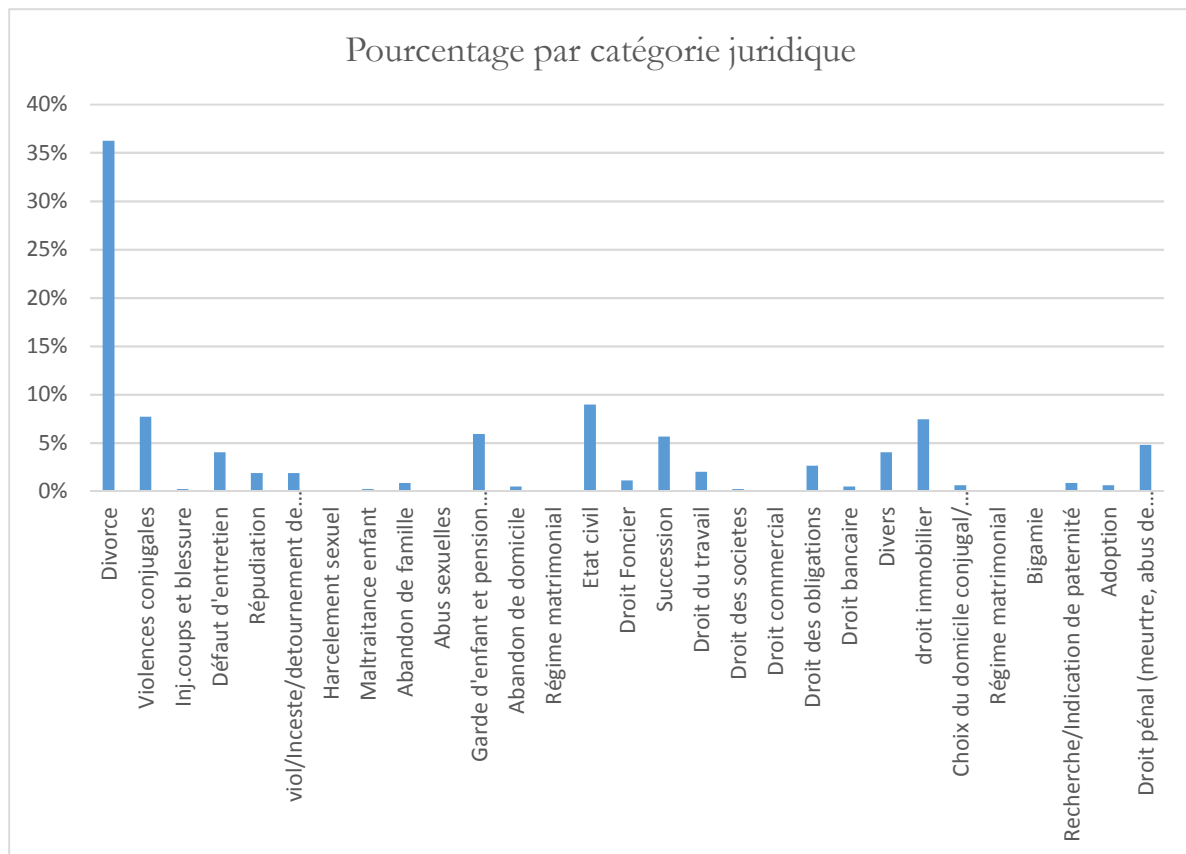


Fatick	Ville de Fatick	3
	Fimela	2
	Sokone	1
Diourbel	Ville de Diourbel	2
	Touba	7
	Bambey	5
Kaolack	Kaolack ville	19
	Nioro	2
Kolda	Kolda ville	3
Louga	Louga ville	9
Saint Louis	Saint Louis ville	31
	Richard Toll	1
	Walo	2
	Podor	2
Ziguinchor	Ziguinchor ville	9
Tambacounda	Tambacounda ville	4
	Kidira	3
Kaffrine	Commune de Kaffrine	8
Kédougou	Kédougou ville	1
Sédhiou	Sédhiou ville	4
TOTAL	1162	



III- INTERPRETATIONS DES STATISTIQUES

Tableau pourcentage par catégories juridique



Pour la période janvier à décembre 2018, les nouveaux cas enregistrés se présentent en terme de pourcentage comme suit :

- Le divorce : C'est la catégorie juridique la plus fréquente à la boutique et représente 37% des cas enregistrés dont 94% des cas sont des femmes. Les principaux motifs de divorce évoqués sont : l'abandon de famille (05 cas), défaut d'entretien (32 cas), violences conjugales (61 cas), répudiation (15 cas) et la tranche d'âge 31-40 est la plus significative dans cette catégorie.



- L'état civil, il représente 9% des cas reçus à la boutique et les usagers nous sollicitent plus sur cette question pour les déclarations tardives de mariage et de naissance. Généralement, ce sont des usagers qui peu conscients de l'importance de l'état civil entendent que les problèmes surgissent dans leur ménage pour l'acte de mariage ou que leurs enfants atteignent l'âge d'aller à l'école avec les actes de naissance pour nous solliciter sur cette question.
- Les violences conjugales, elles représentent 8% des cas enregistrés à la boutique et les femmes sont les plus touchées avec un taux de 93% contre seulement 3% pour les hommes.
- La catégorie juridique droit immobilier : elle est fréquente et vient derrière les violences conjugales avec une proportion de 7% des cas reçus à la boutique. Pour cette catégorie juridique les motifs de consultation portent sur le louage et se sont les preneurs qui nous consultent le plus pour dénoncer leurs bailleurs qui ne respectent pas la loi mais aussi les sous-locations qui sont la plupart du temps source de tiraillement.
- Garde d'enfant et pension alimentaire : elle représente 6% des motifs de consultation de la boutique. Les femmes nous sollicitent le plus pour la procédure de garde et c'est quand le père ne s'acquitte pas de ses obligations ou que les parents n'étant pas mariés ne trouvent un accord pour la garde des enfants.
 - Les cas de succession : elle représente aussi 6% des cas reçus à la boutique et c'est quand la famille est divisée pour une succession musulmane que les concernés nous consultent pour une procédure judiciaire.
 - Les cas de droit pénal, ils ne sont pas aussi négligeable avec un taux de 5% et ils portent le plus souvent sur l'escroquerie, et l'abus de confiance



- Les questions de défaut d'entretien, de divers, de droit des obligations elles représentent successivement 4% et 3% des cas reçus.

Les questions relatives au droit du travail, au viol, de répudiation et d'abandon de famille restent faible et tournent autour d'un 1% de 2%.

ETAT DE SUIVI DES DOSSIERS TRAITES À LA BOUTIQUE

Nous faisons un suivi des consultations pour les cas qui ont nécessité une procédure devant le tribunal. Ainsi, nous avons mis en place un fichier suivi des consultations et avec ce fichier, nous avons les chiffres exacts des dossiers en cours, classés sans suite, les dossiers qui ont connu un désistement, classé pour cause de médiation et conciliation, de référencement autre boutique.

En conséquence, pour la période janvier-décembre 2018 et pour les 792 cas reçus, 119 requêtes, 31 conclusions, 05 plainte sur les différentes catégories juridiques ont été rédigées 5 médiations ont été faites et 22 décisions favorables ont été enregistrées. 17 personnes ont été référées auprès des maisons de justice, 09 personnes ont bénéficié d'un suivi psychologique et médical, 04 personnes a bénéficié d'une assistance avocat.

Sur les 1172 cas enregistrés, 167 dossiers sont en cours de procédure, 2 conciliations entre parties ont été notés. Il arrive également, pour tenir compte de la proximité que les justiciables sont orientés vers d'autre boutiques de droit (2 cas enregistrés).

La justice reste toujours une allusion pour certains citoyens qui sont réticents pour les procédures devant les tribunaux par peur d'être indexé par la société surtout quand c'est la femme qui entame la procédure, ce qui explique les désistements et les nombreux dossiers classés sans suite avec 43 cas notés.

CONCLUSIONS RECOMMANDATION

Si le contentieux droit de la famille reste encore le plus récurrent, les statistiques montrent une légère évolution de certaines catégories comme le droit immobilier ce qui montre que les problèmes de droit immobilier sont réels dans cette zone médina et environnants.

Le numéro vert comme les consultations physiques sont et restent les vitrines de l'AJS qui se donne comme mission une justice proche des justiciables. Ainsi, avec la ligne verte les justiciables sont non seulement informés à distance et orientés selon leur situation géographique vers les boutiques qui leur sont plus proches mais elle permet aussi aux justiciables de rester en contact permanent avec les consultantes

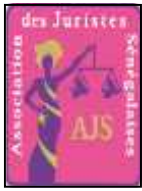


pour leur épargner le cout des appels téléphoniques. D'où le rôle important et complémentaire qu'assure le numéro vert et la nécessité de pérenniser les boutiques de droit et la ligne verte.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'endroit de tous nos partenaires techniques et financiers mais également à toute l'équipe de la boutique pour sa disponibilité et son dévouement.

Fait à Dakar le 04 février 2019
Par Mme Sydo DIALLO
Intérimaire Coordinatrice
Boutique de droit de la Médina



Union européenne